

2024-06/08

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

ID : 083-218300291-20240624-2024_06_008-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
François CAVALLIER

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jean-Christophe BERTIN, Christiane TANZI, Jacques BERENGER, Céline PELLISSIER, Pascal MONTLAHUC, Marie MEYER, Pascale AUGUET-OTTAVY, Sandrine BUIRON, Philippe VERCHER, Karine CACHELEUX, Timothée KOENIG

Absents excusés : Cécile AUTRAN (Pascal MONTLAHUC), Michel REZK (Jean-Luc ANTONINI), Aurélie COURANT (Céline PELLISSIER), Nicolas BAGNIS (François CAVALLIER), Isabelle DERBES (Pascale AUGUET-OTTAVY), Laurent DENIS (Jacques BERENGER).

Absents : Jean-Christophe CHAUTARD, Sara SUSINI,

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 14

VOTANTS : 20

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le but de permettre le bon fonctionnement du service jeunesse, du centre-aéré, il y a lieu de créer un poste d'adjoint d'animation.

Le poste concerné est le suivant :

Service jeunesse :

CREATION

- 1 Adjoint d'animation à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 - catégorie C, Echelle C1 – 1^{er} échelon, IB 367 - IM 361.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Autorise Monsieur le Maire à créer les postes précités.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance